

## WebNews février 2011 - Spécial Certification Européenne

Chers Amis,

Le conseil d'administration de EBAss travaille en collaboration étroite avec le European Committee for Hyperbaric Medicine (ECHM) et le European College of Baromedicine (ECB) afin de développer une procédure qui veillera à une certification européenne des centres de formations chargés des cours pour le personnel hyperbare. EBAss se propose de finaliser ce travail pour la fin 2011.

Au sujet de la certification individuelle, si vous êtes membre EBAss, ceci vous concerne.

Le chemin normal vers une certification est la réalisation d'une formation auprès d'un centre de formation certifié. La preuve de réussite de la formation avec le Curriculum Vitae du candidat seront alors envoyés par courriel à [accreditation@ebassexam.eu](mailto:accreditation@ebassexam.eu). Le candidat sera alors invité à passer, suivant son niveau, le contrôle de connaissances, en ligne, qui permet sa certification européenne.

Pour le personnel expérimenté qui peut établir qu'il est employé comme opérateur, accompagnateur ou infirmier depuis au moins deux ans, le Curriculum Vitae accompagné d'une lettre du directeur médical qui confirmera cette expérience sera envoyé par courriel à [accreditation@ebassexam.eu](mailto:accreditation@ebassexam.eu). Ce n'est qu'après approbation du Comité Accréditation que le candidat pourra présenter, suivant son niveau, le contrôle de connaissances, en ligne, qui permet sa certification européenne sans passer par un centre de formation certifié. **Cette possibilité a été ouverte durant deux ans à partir de janvier 2010. Après janvier 2012, tout personnel souhaitant être certifié devra passer par un centre de formation certifié.**

Il existe encore un dernier chemin: la clause "Grand Père"

Nous reconnaissons qu'un certain nombre de personnes ont les qualifications et l'expérience qui permettent de recourir à la clause « Grand Père ».

Seuls les membres EBAss peuvent recourir à cette clause afin d'être certifiés. Le candidat enverra un Curriculum Vitae documenté au conseil d'administration de EBAss via [accreditation@ebassexam.eu](mailto:accreditation@ebassexam.eu). La décision du conseil d'administration sera finale. **Cette possibilité a été ouverte durant deux ans à partir de janvier 2010. Après janvier 2012, tout personnel souhaitant être certifié devra passer par un centre de formation certifié.**

*Si vous êtes membre EBAss et que vous pensez avoir suffisamment d'expérience pour être reconnu "Grand Père", prenez vos dispositions afin d'introduire votre demande avant la date fatidique de Janvier 2012 !*

Pour toute question relative à l'accréditation, contactez Mr Atkey, P President of the Committee Accreditation at [accreditation@ebassexam.eu](mailto:accreditation@ebassexam.eu).

